

TEXTE ACTION DE L'ECOLE EMANCIPEE - CAN SNES-FSU 21 et 22 juin 2022

Contexte international

La guerre en Ukraine s'intensifie et s'installe dans la durée. Elle continue de déstabiliser l'économie mondiale (inflation, crise pour les approvisionnements...) et impose aux pays européens de revoir leurs sources et leurs stratégies énergétiques. La Russie mise au ban des nations, c'est donc vers les États-Unis ou les pays de l'OPEP que se tournent l'UE et la France, en particulier vers l'Arabie Saoudite ; ces nouveaux choix ne contribueront pas à faire progresser les droits humains dans le monde...

Chaleur mortelle au Pakistan et en Inde, sécheresse en Californie, incendies en Sibérie, vagues de chaleur de plus en plus précoces... Le dérèglement climatique s'accélère partout dans le monde et s'ajoute aux dérèglements politiques et diplomatiques actuels. Ce sont donc autant de tensions sur les ressources, de risques de nouveaux conflits armés, de menaces de famines en Afrique et de réfugié·es climatiques et économiques qui prendront les routes pour leur survie... Les objectifs internationaux pour le climat sont donc plus que jamais des impératifs à respecter par les gouvernements pour garantir la paix et la sécurité de la population mondiale.

L'assassinat de la journaliste américano-palestinienne Shireen Abu Aqleh par l'armée israélienne, d'une balle en pleine tête alors qu'elle portait un gilet par-balle barré du mot "press", rappelle la brutalité de la politique l'État d'Israël et de son entreprise coloniale. Israël tente de bâillonner celles et ceux qui tentent de documenter les crimes de guerre et les exactions dont sont victimes les Palestinien·nes. Une condamnation s'impose et des sanctions seraient nécessaires.

Contexte politique et social français

Après un début de campagne présidentielle marqué par la tonitruance des discours racistes, ce sont finalement trois blocs qui se sont dégagés : le bloc néolibéral-autoritaire de Macron, le bloc d'extrême-droite et un bloc de rupture à gauche.

E. Macron a tout fait pour contrôler les campagnes électorales afin de garder un temps d'avance ou un avantage sur ses oppositions. Le "maître des horloges" ne semble donc pas vouloir changer de méthode sur ce point. Les violences policières en marge de la finale de la Ligue des champions à St Denis montrent que Darmanin et Lallement n'ont pas changé de méthode non plus.

Les résultats du 2ème tour des législatives nous mettent face à une majorité libérale : nul doute que la présence massive de député·es RN, l'absence de majorité absolue pour le président Macron et le groupe conséquent LR vont faire pencher la balance vers la droite. La plus libérale et autoritaire à la fois, à l'image du gouvernement des 5 ans précédents.

Le bon score de la NUPES est malheureusement insuffisant pour pouvoir contrecarrer cette politique à l'Assemblée. C'est donc sur le terrain qu'il va nous falloir la combattre.

Avec une **inflation** à 5%, des pénuries de produits qui se multiplient et l'explosion des prix de l'énergie, les questions de pouvoir d'achat, des salaires, du point d'indice des fonctionnaires et les conditions de travail restent les sujets principaux de préoccupation des travailleur·ses depuis des mois. Le débat sur la durée de la vague inflationniste actuelle est un des prétextes pour le gouvernement et le patronat à différer toute augmentation substantielle des salaires. Ces arguments ne sont pas recevables, notamment en raison du gel durable du point d'indice et de la dégradation de l'attractivité et des conditions d'emploi de plusieurs métiers de la Fonction publique (santé et éducation en particulier).

Nouveau gouvernement

Le gouvernement nommé après la réélection de E. Macron s'inscrit surtout dans la continuité du précédent. La majorité des salles des prof-es n'est pas dupe malgré la nomination de Pap Ndiaye. C'est bien Emmanuel Macron qui a présenté l'"école du futur". La visite à Marseille a bien confirmé que ses projets restent inscrits dans la feuille de route tracée depuis les expérimentations lancées par J.-M. Blanquer. Le sujet des retraites sera certainement arbitré au pas de course, puisque le président a annoncé une application dans un an, pour l'été 2023. Les craintes sont donc lourdes sur la réalité du dialogue social qui s'ouvrira une fois la séquence électorale 2022 refermée.

Éducation

Le quinquennat qui commence porte le bilan d'une Éducation Nationale qui est au plus mal avec des **inégalités scolaires renforcées** (réforme du bac, Parcoursup...), une **crise d'attractivité** qui perdure et s'accroît, des conditions de travail et d'enseignement dégradées... La première mesure annoncée après les élections est de conforter un projet néolibéral qui va à l'encontre des besoins des élèves et des personnels. La généralisation de l'expérimentation marseillaise - qui rappelle beaucoup ce qui s'est fait en ECLAIR ou continue de se faire en EP - entraînerait une mise en concurrence des établissements pour l'attribution de moyens, le démantèlement du système de nomination des personnels, le renforcement des hiérarchies et ouvrirait la voie à une possible adaptation locale des contenus scolaires... Ces annonces avaient lieu au moment où l'académie de Versailles organisait un job dating, préfigurateur de la manière dont le ministère envisage de recruter les enseignant-es : en contournant les concours et le mouvement. Si ces réformes allaient jusqu'au bout, nous assisterions à une véritable "révolution culturelle" qui risquerait d'entrer en confrontation importante avec le fonctionnement actuel et l'éthique professionnelle des collègues. On entrevoit donc combien la remise à plat des ORS au travers d'un nouveau "pacte" et d'un concours réformé, créant un statut adapté à ces nouvelles missions, est indispensable pour leur mise en œuvre progressive sous le quinquennat. Une manière aussi d'attaquer ce qui reste du bastion syndical enseignant.

Symbole de cette casse de l'école publique, le parachutage de Jean-Michel Blanquer dans le Loiret aux législatives a été largement contesté, notamment dans notre milieu. Deux enseignants ont aspergé l'ancien ministre de mousse à raser, ont été interpellés et comparaitront le 4 juillet. Le SNES-FSU doit être présent et les accompagner. La direction de l'Éducation nationale s'est immiscée dans cette histoire et a prévenu les collègues qu'ils feraient l'objet de sanctions disciplinaires, avant même tout jugement administratif. Le SNES-FSU dénonce cet acharnement et soutiendra les collègues vis-à-vis de l'administration.

De même, l'irruption de gendarmes dans un lycée pour y "interroger" Laura, la lycéenne qui avait osé interpellé Macron sur son soi-disant féminisme, est un mauvais signe de la politique gouvernementale à l'égard de la jeunesse. Nous devons continuer de la dénoncer.

La fin d'année en lycée a montré à quel point les réformes Blanquer ont désorganisé tout le fonctionnement des établissements, multipliant les épreuves (pour les absentéistes, pour les candidat-es libres, oraux, etc.) et empêchant les cours d'avoir lieu normalement jusqu'en juin.

Cela représente une charge de travail supplémentaire pour les enseignant-es et engendre stress (avec le contrôle continu) et démotivation des élèves qui arrêtent de travailler de plus en plus tôt dans l'année. Les résultats de Parcoursup sont tombés et une fois encore des milliers de lycéen-nes se retrouvent sur liste d'attente, déçu-es, stressé-es. La machine Parcoursup est toujours un moyen de sélection qui laisse majoritairement de côté les élèves des milieux les plus modestes et dont la sélection généralisée permet de masquer les problèmes de capacités d'accueil du supérieur. Le SNES-FSU doit à nouveau en demander publiquement sa suppression. Le récent avis jugeant le **décret sur les certifications en BTS, DUT et Licence** contraire au Code de l'Éducation, étant donné que celui-ci prévoit que seuls les établissements d'enseignement

supérieur peuvent délivrer les diplômes nationaux doit conduire le SNES-FSU à remettre à nouveau en cause certifications et autres attestations au Baccalauréat notamment, en rappelant qu'il ne s'agit pas d'aller vers des certifications publiques, qui rentreraient dans un portfolio, mais de réhabiliter la juste valeur des diplômes.

Le SNES-FSU dénonce le bricolage des notes de Spécialité (harmonisations en masse dans les dos des correcteurs/trices). Outre le non-respect de la liberté pédagogique, ce genre de méthode décrédibilise le travail enseignant, leur capacité d'évaluation et le diplôme du Baccalauréat.

Un autre modèle de lycée et de baccalauréat doit être mis en avant. Le SNES-FSU doit, pour cela, oser mettre dans le débat public les questions de hiérarchies et de démocratisation, et contribuer pleinement au travail fédéral qui fera suite au vote lors du congrès de Metz d'un mandat d'étude sur le lycée. L'organisation du colloque votée à Montpellier en sera une étape.

Au collègue, l'évaluation de la technologie au DNB n'est pas sérieuse, au vu du manque d'enseignant·es dans cette discipline. De manière générale, ce DNB, dont les bons résultats sont parfois obtenus par des pressions sur les équipes sur les degrés de maîtrise du socle en contrôle continu ou sur l'oral, devient vraiment problématique. Il faut, en attendant, une réforme complète de ce niveau d'enseignement, demander une révision du DNB, dénoncer le tri social que constitue l'orientation à l'issue de la 3e, et avancer, dans l'opinion, les lignes rouges concernant l'année de Sixième qui pourrait être le premier échelon réformé par Macron 2.

Comme cela a été décidé au congrès de Montpellier, il est urgent de lancer les groupes de travail sur le statut et la fonction des AED, en faisant un gros effort à tous les échelons du syndicat pour les y associer.

La **désaffectation pour les métiers de l'enseignement** est apparue au grand jour avec la publication des résultats d'admissibilité aux concours. Non seulement les postes ouverts ne couvrent pas les besoins pour la rentrée prochaine, mais encore un nombre croissant d'académies et disciplines n'arrivent pas à trouver des candidat·es. Cela s'explique par un fait conjoncturel : avec le recul d'un an du concours, les candidat·es potentiel·les de cette année (master 2) sont les mêmes que l'an dernier (quand ils et elles étaient en master 1), moins celles et ceux qui ont eu le concours 2021 ou se sont détourné·es du métier. Mais la baisse des candidatures est visible depuis plusieurs années. Elle témoigne d'une désaffectation pour le métier : les faibles salaires, les conditions de travail et d'affectations dégradées, détournent les jeunes diplômé·es du métier. Le résultat est qu'une très forte crise est à prévoir à la rentrée. Déjà, les rectorats peinent à recruter des contractuel·les dans certaines zones ou disciplines. Les contrats d'alternant·es proposés aux étudiant·es des INSPE ne font pas recette. Il est peu probable que les job dating comme celui de l'académie de Versailles suffisent à régler le problème... Le scénario qui se dessine est celui d'un manque de personnels aussi criant que celui à venir cet été dans les hôpitaux et services d'urgence. Le SNES et la FSU doivent se tenir prêts : nous devons bien entendu continuer à revendiquer une revalorisation du métier (hausse des salaires, baisse du temps de travail, amélioration générale des conditions). Mais il faut aussi défendre des **mesures d'urgence**, comme par exemple des concours exceptionnels à l'automne, et construire la mobilisation pour les obtenir.

Perspectives et revendications pour la rentrée

Quel que soit le gouvernement qui sera nommé après les élections, mais plus encore si l'orientation néolibérale était reconduite, le mouvement syndical devra **imposer un rapport de force par la lutte**.

L'Appel du Congrès de Montpellier reste d'actualité. Il convient de savoir comment le faire vivre en lui donnant des perspectives concrètes. Le SNES-FSU doit donc porter des campagnes de revendications en conséquence : hausse des salaires bien sûr, moyens supplémentaires pour compenser les effets de la crise sur les apprentissages des élèves, ce qui passe par une réduction des groupes-classes, suspension des procédures d'auto-évaluation des établissements, retour à des épreuves terminales pour le bac l'année prochaine, session exceptionnelle des concours de recrutement d'enseignant·es, moyens en heures poste pour financer le retour des mathématiques dans le tronc commun. Ces revendications concrètes et "intermédiaires" sont un

préalable en attendant une réforme plus importante, qui prenne le temps d'être réellement en phase avec la profession.

Ces revendications doivent être en lien avec ce qui est porté dans les élections professionnelles, avec nos partenaires syndicaux.

Nous devons notamment y porter clairement nos revendications concernant toutes les catégories de personnels dans la précarité, AED, AESH et non-titulaires.

L'accueil des élèves étrangers, pas seulement ukrainiens, nécessite la création de postes et de places en UPE2A. Le SNES-FSU soutient les mobilisations contre la guerre en Ukraine.

Étant donné le calendrier annoncé par l'exécutif, la campagne à mener sur les **retraites** doit également être une priorité. Elle peut être articulée dès la rentrée, et en lien avec la campagne des élections professionnelles, avec nos revendications sur nos conditions de travail dégradées qui rendent de plus en plus difficile le fait de travailler plus longtemps. Comme en décembre 2019, nous devons combattre l'argumentation spéicieuse sur l'allongement de l'espérance de vie qui justifierait le recul de l'âge de départ, et la soutenabilité financière de notre modèle social, en rappelant que d'autres sources et surtout d'autres choix de financements sont possibles. Par ailleurs, le retour à la CPA améliorée doit également être avancé, en faisant reconnaître la pénibilité de nos métiers.

Construire la mobilisation nécessaire pour gagner

Dans la première quinzaine de rentrée, toujours médiatisée, et dans la perspective des élections professionnelles, le SNES-FSU doit rendre visibles les revendications des collègues (lettres-pétition, cahiers de doléances, CAA élargies aux S1, etc.) car si des "concertations" sont mises en place, il est à craindre que le discours des enseignant·es soit déformé ou manipulé. Les conditions de rentrée (effectifs, heures de concertation, moyens...) peuvent être un levier de mobilisations et de médiatisation.

Pour donner de la dynamique et rendre plus visibles les remontées de terrain, les S2 pourront mettre en place des listes mails d'échanges entre S1 d'un même bassin dans l'objectif de fédérer et trouver des idées d'actions communes entre plusieurs établissements.

Le SNES-FSU doit également préparer des outils contre le PLE année 2, en s'appuyant sur le travail déjà réalisé et en le mutualisant.

Ces campagnes doivent déboucher sur des actions dès la rentrée, de nature à enclencher un mouvement de grèves et mobilisations à construire à partir de la base. Nous devons convaincre nos collègues que c'est collectivement que nous pourrons gagner. Il faut nous mobiliser pour obtenir des changements !

Cela passera par l'approfondissement de nos relations avec nos partenaires syndicaux, les organisations de parents et de lycéen·nes, les collectifs (professionnels comme sociétaux).

Mais aussi par notre plus grande réactivité pour relayer, unifier et investir des mobilisations naissantes sur les retraites et salaires comme sur des questions de société.